RÉLATION SANGLANTE

De ce qui s'est passé dans la Ville d'Orléans, les 12, 13 & 14 du mois de Septembre 1789, à l'occasion de trois émeutes violentes.

Extrait d'une Lettre d'Orléans.

IL y eut lundi dernier à Orléans trois émeutes violentes & sanguinaires. La premiere, à 10 heures du matin. A la Chapelle des Aides, fauxbourg Bannier ou de Paris, plus de 600 vignerons, armés jusqu'aux dents, & qui attendoient encore des autres fauxbourgs un renfort qui leur a manqué, ont arrêté trente ou

quarante convois de blé qui *étoient* destinés pour notre marché. Les laboureurs & leurs voituriers ont en vain représenté que ce blé n'étoit plus à eux ; qu'il appartenoit au Comité des subsistances de la ville d'Orléans, qui ne leur en refuseroit pas une portion au prix courant du marché : ils ont été battus, une portion du blé a été pillée, & l'autre achetée à un prix bien au-dessous de celui du marché. Cependant les volontaires, tant à pied qu'à cheval, au nombre de deux cents, avec autant d'infanterie militaire & un détachement de cavalerie aussi militaire, se sont rendus au lieu de la dispute, au premier signal. Alors la querelle s'est fort échauffée ; on a tué huit de ces assaillans : on a enfoncé les portes des magasins où les blés volés avoient été serrés ; on a arrêté une douzaine des plus mutins que l'on a conduit dans les prisons, & l'on a emmené presque tous les convois de blé dont le marché avoit le plus grand besoin.

Il n'y a eu que deux cavaliers de maréchaussée de blessés par les coups de fusils des assaillans, & l'un d'eux est mort en lui coupant le bras qu'il avoit cassé.

On a sonné l'alerte, non-seulement pour rassembler tous les volontaires, mais encore pour engager tous les bons citoyens à prendre les armes. On a distribué différens piquets dans tous les quartiers de la ville, les corps-de-garde ont été doublés, & le surplus de la milice tant bourgeoise que militaire, a formé un bataillon quarré qui s'est tenu toute la journée sur la place. Toutes ces précautions ont paru ramener la tranquillité dans la ville & dans le marché; mais à trois heures après midi, un nommé Jean Desbœfs, ancien soldat de Touraine, actuellement portefaix, & sergent de la compagnie de S. Marceau, a quitté, lui cinquieme, sa compagnie qu'il faisoit exercer depuis midi, sous le prétexte de dîner, il est allé joindre, rue Dauphine, au bout du pont, plus de deux

mille hommes armés de fuſils, de haches, de cognées & de piſtolets. Ces deux mille hommes cherchoient à entrer dans la ville pour s'y réunir à dix mille artiſans que la ſtagnation du commerce a jetés dans l'oiſiveté & la grande miſere. Alors le corps-de-garde de Royal-Comtois d'infanterie, mêlé de volontaires qui étoient au-dehors de la grille du pont, s'eſt retiré au-dedans ſur le pont, en criant: *aux armes*. Les aſſaillans ont fait ſonner le tocſin à S. Marceau, qui, quoique paroiſſe de la ville, eſt hors de ſon enceinte : on a ſonné la charge: les volontaires, au nombre de 400, dont j'étois, mêlés & ſerrés dans les rangs de Royal-Comtois, un détachement de trois cents hommes de cavalerie à la ſuite, ſe ſont rendus à grands pas ſur le pont. Jean Desbœufs, ainſi nommé parce qu'il eſt très-vigoureux, & qu'il bat ſix autres de ſes confreres, a demandé la permiſſion d'approcher ſeul, ſans coup férir, pour capituler. On la lui a accordée, & il s'eſt avancé le chapeau

bas, comme un général d'armée, & a dit que comme chef de plus de trois mille hommes qui soutenoient la bonne cause, il demandoit 1°. d'entrer dans le corps des volontaires avec la nouvelle troupe, afin de protéger la ville: 2°. de taxer le pain bis de neuf livres, à dix-huit sols, & 3°. le sel à six sols la livre.

Comme on n'acceptoit aucune de ses propositions, qu'on les rejettoit pour de bonnes raisons qu'on lui a déduites, & que d'ailleurs on connoissoit la véritable intention de sa troupe, il nous a répliqué ainsi. Permettez-moi, Messieurs, de me retirer tranquillement auprès des braves gens que j'ai l'honneur de commander & de leur rendre compte de ma mission & de votre réponse. Je désire qu'elle puisse les satisfaire. Rendu à sa bande, à deux portées de fusils de la grille, il les a harangués & les a fait marcher en rangs serrés au-devant de nous. Quand il a été à-peu-près vers

la lune ou l'eſplanade qui eſt avant la grille, il a fait faire une décharge de ſix cents coups de fuſils qui, heureuſement nous ont ſifflé aux oreilles ſans bleſſer perſonne. Un ſeul officier comtois a eu ſon chapeau emporté. Quand cette décharge a été faite nous avons tiré à notre tour, & le premier coup qui a porté, a paſſé dans la bouche de Jean Desbœufs, qui eſt tombé mort, en faiſant les imprécations les plus horribles. Sur le champ ſa troupe s'eſt débandée & a été chaſſée, pourſuivie & ſabrée, par la cavalerie, juſques par de-là le pont d'Olivet. On prétend, & je le crois, qu'il y a eu dans cette affaire quatre vingts brigands, tant tués que bleſſés, ſans perte ni bleſſures d'aucun de nous.

Comme la cavalerie pourſuivoit, nous nous ſommes occupés à faire des recherches dans le portereau pour écarter ceux qui s'étoint joints à cette troupe, nous n'y avons trouvé qu'un ſeul homme qui ait

osé nous défier, parcequ'il s'étoit barricadé dans sa maison, d'où il nous tiroit des coups de fusil. Nous avons enfoncé les portes & arrêté ce séditieux qui a eu la hardiesse de nous dire (je l'ai entendu) qu'il avoit manqué son coup, que depuis deux mois il étoit occupé à émeuter par argent les habitans des autres fauxbourgs & de ceux de tous les vignobles qui avoient manqué a leur parole d'honneur.

Cet homme, nommé Rimbert, marchand vinaigrier, tonnelier & commissionnaire, riche de plus de cinquante mille écus, sans enfans, a été pendu à une heure après minuit, par jugement prévôtal.

Les séditieux du fauxbourg Bannier auroient subi le même sort, si les habitans de ce fauxbourg, frappés de cet exemple, ne fussent venus demander pardon de leur étourderie.

On leur a accordé un sursis, sauf à punir les douse qu'on gardoit dans les prisons comme ôtages, a la plus légere émeute.

Pendant cette petite guerre, les volontaires de Royal-Comtois, qui gardoient la priſon qu'on vouloit forcer, ont été aſſaillis d'un premier & d'un ſecond, d'une grêle de pierres, de pavés, de coups de fuſils & de piſtolets, à quoi ils ont répondu par une ſimple décharge de vingt-quatre coups de fuſils, qui en a jetté ſept en bas.

Parmi les volontaires, il n'y a eu que Granger le comédien, frere de Granger de la comédie-Italienne, qui ait été bleſſé, encore l'a-t-il été fort légérement; car il ſort déjà, & l'on aſſure que la bleſſure n'étoit rien.

Signé D'ARTIC, Bourgeois d'Orléans.

De l'Imprimerie de MOMORO, premier Imprimeur de la Liberté Nationale, rue de la Harpe, N. 160. 1789.